

## Achat véhicule d'occasion

Par jugurtha, le 20/07/2014 à 19:42

Mon épouse a acheté un véhicule d'occasion ce samedi, elle a eu l'opportunité de l'essayer durant la semaine dernière, sans aucun problème apparent.

La vente s'est donc effectuée ce samedi, 19 juillet 2014.

Aujourd'hui, après seulement quelques kilomètres, elle tombe en panne, un problème d'injection et de courroie de distribution. (or le CT ne nous indiquait aucun problème, je pense qu'il s'agit d'un accord de complaisance entre le vendeur et le centre de controle technique)

Quels sont les possibilités de rétraction éventuels sur l'achat de ce véhicule ? Et de par quels moyens puis-je avoir recours ?

En vous remerciant de votre réponse.

Cordialement.

Jugurtha.